



**BRESSUIRE - ZAC DES VILLAGES DU GOLF –
Concession d'Aménagement du macro lot n° 06**
(art L. 300-4, et suivants, R. 300-4 à R. 300-11 du code de l'urbanisme)

- APPEL A CANDIDATURES -

OBJET DE LA CONCESSION

Le dossier de réalisation de la ZAC a été approuvé en 2015. La ZAC s'étend sur une superficie d'environ 107 hectares comprenant un golf et des macros lots dédiés à la création d'opérations d'habitat. La commercialisation des macros lots a débuté en 2016. Un macro lot est actuellement en cours de commercialisation et les premiers logements seront livrés en fin d'année 2017. L'objet de la présente concession concerne le macro lot no6 pour une superficie de 2.5 hectares avec pour vocation d'accueillir de l'habitat favorisant une mixité sociale et intergénérationnelle et une typologie architecturale variée et des espaces publics. L'aménagement de cette zone devra permettre la réalisation d'environ 60 à 80 logements. Le concessionnaire devrait présenter une répartition équitable en matière de mixité. A titre indicatif : le montant des travaux d'aménagement du macro lot no6 sont d'environ 1 000 000 d'euros HT. La durée du traité de concession d'aménagement sera de 10 années à compter de son entrée en vigueur.

Les missions confiées couvriront les tâches nécessaires à la réalisation complète de l'opération conformément au programme arrêté par la commune (détail figurant sur le Dossier de Consultation)*

Avis d'Appel Public à la Concurrence et Dossier de Consultation* téléchargeables sur le profil d'acheteur <http://www.marches-securises.fr>

▶ **Date limite de remise des candidatures : 28 juillet 2017 à 17 h.**

▶ **Renseignements d'ordre technique :**

Commune de BRESSUIRE - CS 20080 - 79302 Bressuire Cedex
Service Aménagement & Espaces publics

LEGAY Mathieu – Tél. 05.49.80.49.80 / Mail. mathieu.legay@ville-bressuire.fr

▶ **Renseignements d'ordre administratif sur profil d'acheteur :**

<http://www.marches-securises.fr>